

Madame Nicole Gargam Groupe Communiste

Conseil du jeudi 20 mai 2010

Gratuité sociale des transports

A l'occasion du plan d'action 2008 du réseau Handistar, j'avais demandé qu'une réflexion soit engagée pour étudier la mise en place d'une tarification sociale comme proposée aux personnes valides.

Je suis donc particulièrement sensible au fait que le délégataire propose cette année d'engager une étude préalable permettant de déterminer le nombre d'usagers qui seraient concernés.

Les élus communistes qui ont contribué à l'instauration de la gratuité sociale puis à son actualisation sur la base du SMIC souhaitent l'application de cette mesure aux usagers d'Handistar, ne serait-ce que par souci d'équité.

Je profite d'une part de cette délibération pour savoir si l'évaluation promise sur les conséquences des nouveaux critères d'attribution de la gratuité sociale aux étudiants a bien été faite.

D'autre part, je pense souhaitable d'harmoniser les conditions d'attribution de la carte Sortir et de la carte Korrigo, ce qui simplifierait la vie des ayants-droit et faciliterait également le travail des personnels des centres sociaux.